

SAINT-BARNABÉ

Infos

Votre bulletin d'informations municipales


Villes et Villages Fleuris


Ville ambassadrice
du don d'organes

 02.96.26.74.66

 mairie@saint-barnabe.bzh

 www.saint-barnabe.fr

 Commune de Saint-Barnabé

illiwap
APPLICATION MAIRIE GRATUITE | N°1 DE
VOTRE COMMUNICATION TERRITORIALE

FORUM DES ASSOCIATIONS
VENDREDI 4 SEPTEMBRE
Salle Sterenn
De 16h30 à 20h00

Sortie du prochain info :
VENDREDI 11 SEPTEMBRE

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE JUNIORS

LA RONDE DES VALLÉES
COURSE D'ATTENTE

DÉPART & ARRIVÉE
SAINT-BARNABÉ

SAMEDI 15 AOÛT 2026


SAINT-BARNABÉ





 DÉPART & ARRIVÉE
SAINT-BARNABÉ

 COURSE
D'ATTENTE

 BUVETTE &
RESTAURATION

 ÉCRAN GÉANT

www.ronde-des-vallées.fr  Ronde des Vallées

BLANLIN
SAINT BARNABÉ

RANDONNÉES

dimanche 6 SEPTEMBRE 2026

Randonnées Pédestres
6, 12 et 15 Km

Départ libre
à partir de 8h30
de la **Gare de Blanlin**
Avec ravitaillements

Participation
Randonnée : 4 €
Repas :
Adulte : 13 €
Enfant - 12 ans : 6 €

Repas avec tombola gratuite
à partir de 12h30
Kik, entrée, grillades côtes et saucisses, ratatouille,
pommes de terre, fromage, dessert, café

VENEZ NOMBREUX !!!

Organisation : Comité des fêtes de Blanlin



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

À l'aube de la période estivale, je souhaite vous informer de plusieurs actualités importantes pour notre commune.

Tout d'abord, la mise en place de la Zone 30 avec la priorité à droite dans l'agglomération qui sera effective le 1^{er} Août prochain.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité de tous les usagers de la route, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes ou des piétons. Elle contribuera à améliorer le cadre de vie de chacun et à favoriser un partage plus serein de l'espace public.

Durant le mois de juillet, le centre de loisirs (A.L.S.H.) accueille les enfants de la commune avec un programme riche en activités, découvertes et animations. Je remercie les équipes d'encadrement et les bénévoles qui font tout pour offrir aux jeunes un été dynamique et rayonnant.

Le mois d'août sera marqué par le passage de la traditionnelle course cycliste «La Ronde des Vallées», qui aura lieu le 15 août. Une déviation sera mise en place, veuillez la respecter.

Cet événement sportif, très apprécié dans notre territoire, rassemblera de nombreux participants et spectateurs. Je vous invite à venir encourager les coureurs et à profiter de cette belle journée de convivialité.

Par ailleurs, un projet important pour la vie associative et sportive de Saint-Barnabé va débiter. Les travaux de réhabilitation de la salle omnisports commenceront au début du mois d'août par une phase de désamiantage. Cette opération constitue la première étape d'un chantier attendu, qui permettra à terme de moderniser cet équipement essentiel pour nos associations, nos scolaires et l'ensemble des utilisateurs.

Enfin, à l'heure où beaucoup d'entre vous s'apprêtent à partir ou à profiter de moments de détente en famille et entre amis, je vous souhaite de très belles vacances d'été. Que cette période estivale soit pour chacun l'occasion de se ressourcer, de partager de bons moments et de profiter pleinement de notre belle commune.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un excellent été.

Bien amicalement,

***Votre Maire,
Georges LE FRANC.***

Vie Communale

CÉRÉMONIE DE REMISE DU DRAPEAU AUX ENFANTS EN DEVOIR DE MÉMOIRE

Samedi 27 Juin, notre commune a vécu un moment particulièrement émouvant à l'occasion de la remise du drapeau « Jeune en devoir de mémoire » organisée par l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) et présidée par M. Michel BOISDRON.

De nombreuses personnalités ont fait le déplacement pour assister à cette cérémonie.

Etaient présents autour de M. Georges LE FRANC :

M. François DE KERÉVER, Préfet des Côtes D'Armor, Mme Annie LE HOUÉROU, Sénatrice, M. Corentin LE FUR, Député, M. Jacques MARTIN, Président Départemental de l'U.N.C., Mme Béatrice BOULANGER, Conseillère Départementale, M. Michel JOUAN, Adjoint, Mme Véronique LE GALLO, Adjointe, M. Bruno LE BESCAUD, Maire de Loudéac, Mme Gwénolla HOLLEBECQ, Maire de La Chèze, M. Marc GUILLAUME, Maire d'Hémonstoir ainsi que différents élus de la Municipalité et des communes voisines.



Des élèves des écoles Mathurin Boscher et Jeanne d'Arc accompagnés des directeurs étaient également présents ainsi que notre Conseillère Communautaire des Jeunes Lucile EPINETTE.



Tous les participants se sont d'abord retrouvés en mairie pour la prise du drapeau, puis visite de l'exposition sur les deux guerres à l'initiative de M. Vincent LE PAGE, Conseiller Municipal.

Le cortège s'est ensuite dirigé au monument aux morts avec une remise de gerbe. M. Georges LE FRANC, Maire, a énuméré un à un chaque nom présent sur le monument aux morts et pour chaque année une rose était déposée par un enfant sur le monument.



Les élèves présents ont ensuite interprété une chanson rendant hommage aux anciens combattants, écrite par Glenn HOEL qui nous a fait l'honneur d'être présent.

M. Michel BOISDRON a remercié les sponsors et la municipalité qui a soutenu ce projet.

ÉTAT CIVIL – JUIN 2026

Néant

ÉLECTION CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

Investiture au Conseil Communautaire des Jeunes de **Lucile EPINETTE**, collégienne en classe de 5^{ème}, âgée de 13 ans, domiciliée à Saint-Barnabé.

Lucile est élue pour 2 ans et sera chargée de représenter la commune de Saint-Barnabé.



Au **Conseil communautaire des jeunes (CCJ) de Loudéac Communauté – Bretagne Centre**, les jeunes élus représentent les jeunes de leur commune et participent à des projets pour l'ensemble du territoire. Ils ne prennent pas de décisions administratives comme les élus adultes, mais ils ont un rôle consultatif et d'initiative.

Le rôle des jeunes élus est notamment de :

- **Représenter les jeunes** de leur commune au sein du Conseil communautaire des jeunes.
- **Être à l'écoute des idées et des besoins** des autres jeunes et les faire remonter.
- **Proposer et porter des projets** en faveur de la jeunesse, de la solidarité, de l'environnement ou de la vie locale.
- **Participer aux réunions** du CCJ, débattre et travailler en groupe sur des actions concrètes.
- **Découvrir le fonctionnement des institutions** (communes, intercommunalité, République) et apprendre à exercer la citoyenneté.
- **Faire connaître le patrimoine et les richesses du territoire** de Loudéac Communauté.

Concrètement, les jeunes élus se réunissent 1 fois par mois, visitent les différentes communes du territoire, rencontrent des élus adultes et mènent des projets. Par exemple, ils ont travaillé sur la préservation des haies bocagères et ont effectué une visite de l'Assemblée nationale pour mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JUILLET 2010** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

La première semaine de Juillet, 2 jeunes inscrits à la mission argent de poche ont participé à divers travaux sur notre commune : nettoyage, entretien, ménage...

Du 6 Juillet au 10 Juillet



Célia RIBEIRO et Louen LE PAGE

INFORMATION SÉCHERESSE DES CÔTES D'ARMOR



Information SÉCHERESSE des Côtes-d'Armor





À compter du 08 juillet 2026,
*la zone sud est placée en alerte
sécheresse et le reste du département
est placé en vigilance sécheresse*

**En alerte sécheresse, les principales
restrictions d'eau temporaires sur
l'ensemble du département sont :**

- restrictions horaires pour l'irrigation agricoles selon le type de culture ;
- interdiction d'arroser les espaces verts, terrains de sport et golfs de 8h à 20h ;
- interdiction d'arroser des potagers de 10h à 20h ;
- interdiction de remplir les piscines, nettoyer les voiries, les façades ou encore les véhicules ;
- interdiction de manoeuvrer des vannes (plans d'eau, écluses, ...) sauf autorisation ;
- réduction de la consommation d'eau à usage professionnel.

COMMUNIQUÉ LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

Lutte collective contre le FRELON ASIATIQUE – Campagne 2026

Depuis 2017 Loudéac Communauté est engagée avec la FGDON 22 (Fédération Départementale de Groupement contre les Organismes Nuisibles) dans la lutte collective contre les frelons asiatiques. Le plan de lutte départemental permet l'élimination systématique des colonies de frelons asiatiques au fur et à mesure de leurs découvertes, évitant ainsi un trop grand nombre de frelons dans notre environnement à l'automne, époque où leurs nids sont à l'apogée. Ne pas détruire un nid colonisé en cours de saison représente un risque de recolonisation d'un territoire et accroît le risque d'un impact fort du frelon asiatique sur la biodiversité, l'apiculture et la santé / sécurité humaine.

Loudéac Communauté participe financièrement à hauteur de 50% du montant d'intervention de destruction dans la limite de 150 € par opération du 1^{er} Avril au 30 Novembre. Le reste à payer est à présent **à la charge des communes**, suite à la validation de cette nouvelle modalité lors du Conseil Communautaire du 3 Mars 2026.

Pour être éligible à la participation financière il y a quelques modalités à respecter :

- ✦ **Entreprise intervenante agréée** FGDON (cf. liste en Mairie)
- ✦ Intervention sur nid de frelon uniquement. Les nids de frelons européens et les nids de guêpes ne font pas l'objet de participation financière.
- ✦ Intervention ayant lieu pendant la campagne en cours – **1^{er} Avril au 30 Novembre 2026**.

LES VACANCES D'ÉTÉ

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Le Centre Aéré a ouvert ses portes le lundi 6 Juillet 2026 avec 35 enfants présents et fonctionnera jusqu'au VENDREDI 31 JUILLET. **Il reste des places**, n'hésitez pas à inscrire vos enfants !



Travaux

RÉHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS :

Travaux de désamiantage : intervention de l'entreprise EGD DÉSAMIANPAGE

Durée du chantier : 4 semaines à compter du lundi 03 août 2026, soit un achèvement le lundi 31 août 2026.

Le chantier est interdit au public.

FAUCHAGE CAMPAGNE

Du 15 Juillet au 30 Juillet 2026, le broyeur d'accotement passera sur les routes de campagne pour réaliser le broyage des talus et accotements. Pour permettre à l'entreprise de réaliser les travaux dans les meilleures conditions, **merci de retirer les systèmes d'arrosages, bâches, fils, ficelles, grillages, piquets...**

En cas de dégradations du matériel de l'entreprise DE KERPEZDRON, les propriétaires seront responsables.

ACQUISITION D'UN ROBOT DE TONTE :



La municipalité vient d'acquérir un robot « SEGWAY » pour la tonte des terrains de football. Il s'agit d'un investissement d'un montant de 7 574,72 € TTC. Grâce à un suivi par GPS, le robot peut être commandé avec précision par les agents. Il ne peut pas fonctionner en dehors des zones de tonte prédéfinie, ce qui évite aussi les risques de vol.

Ce matériel est professionnel, très solide et facile d'entretien, et va libérer du temps pour le personnel des services techniques.

ZONE 30 : Durant ce mois de juillet, de nouvelles règles de circulation vont être instaurées à Saint Barnabé, avec des zones limitées à 30 km/h et des changements au niveau de certaines intersections.

La ZONE 30, de quoi s'agit-il ...

Pour que piétons et cyclistes soient plus en sécurité, pour que les habitants puissent jouir d'une meilleure qualité de vie, l'espace-rue doit être mieux partagé.

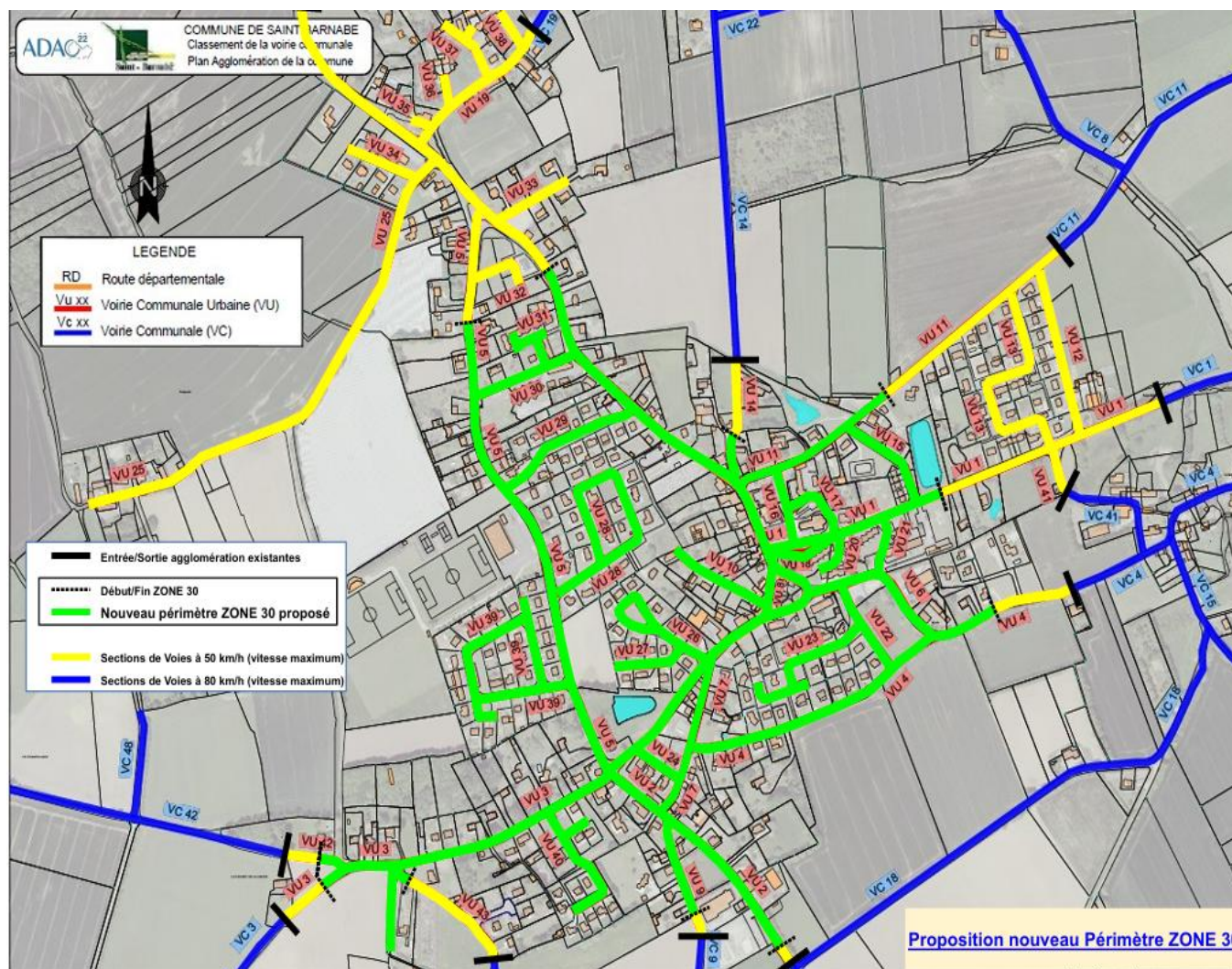
Il convient pour cela de réduire la vitesse automobile au moyen de ce que le Code de la route appelle, depuis la parution du décret du 29 décembre 1990, une "zone 30".

Sécurité et
qualité de vie



Selon le Code de la route (art. R1) le terme "zone 30" désigne une section ou un ensemble de sections de routes constituant dans une commune une zone de circulation homogène, où la vitesse est limitée à 30 km/h, et dont les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques.

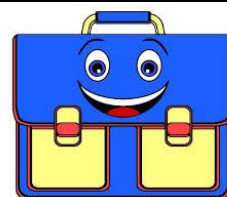
En vert, le nouveau périmètre de la zone 30



VIE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

La rentrée des classes aura lieu le **MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026** à partir de 8h35.



ÉCOLE MATHURIN BOSCHER

Les nouvelles inscriptions d'enfants (dès 2 ans) doivent se faire tout d'abord à la mairie avant de passer à l'école publique. Les familles intéressées doivent se munir du livret de famille et d'une facture récente pour l'adresse. Le système informatique utilisé est dénommé « base élèves ».

Contact : 02.96.26.75.07

Courriel@ : ecole.0220476y@ac-rennes.fr

ÉCOLE JEANNE D'ARC

L'école Jeanne d'Arc accueille les enfants à partir de 2 ans.

Les inscriptions des nouveaux élèves se font directement à l'école.

Contact : 02.96.26.79.23

Courriel@ : eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh

RENCONTRE AVEC LES CM2

M. Le Maire et Mme Fanny PHILIPPE, adjointe sont allés offrir une clé USB aux enfants partant vers la 6^e à la rentrée.

4 enfants à l'École Mathurin Boscher et 7 à l'École Jeanne d'Arc



Journée avec le club d'aéromodélisme

L'ensemble des enfants de l'école publique ont vécu une belle journée de découverte autour de l'aéromodélisme. Les membres du club ont présenté différents modèles d'avions, leurs matériaux et leurs particularités, avant de permettre aux enfants de les manipuler.

Le club a offert un avion à chaque enfant ainsi qu'un goûter pour leur plus grande joie. L'après-midi a été consacrée aux essais, aux jeux et aux lancements, avec beaucoup d'enthousiasme. Les élèves de CE-CM ont également découvert un simulateur de pilotage.



Nantes

Les élèves de l'école Mathurin Boscher ont vécu une belle journée de découverte à Nantes :

- visite du Château des ducs de Bretagne.
- participation à un atelier ludique pour les plus jeunes tandis que les élèves d'élémentaire ont abordé les fonctions défensives de la forteresse médiévale ainsi que la vie quotidienne à la cour.
- déjeuner typiquement breton au restaurant Magmaa Hall
- découverte des Machines de l'Île avec le célèbre Éléphant de Nantes



Cette journée a été entièrement prise en charge par l'Amicale laïque

Un grand merci à eux !



Rentrée scolaire 2026-2027

Une nouveauté importante sera mise en place à la rentrée : l'école sera désormais entièrement gratuite pour l'ensemble des élèves. Dans cette démarche, les familles n'auront plus à fournir le matériel scolaire habituellement demandé (notamment le matériel de trousse).

Cette évolution vise à simplifier l'organisation pour les familles, à garantir une véritable équité entre tous les élèves et à permettre l'achat de matériel universel adapté aux besoins de chacun.

AMICALE LAÏQUE

Le samedi 27 juin, la fête de l'école a rencontré un grand succès.

Ce beau moment de partage et de convivialité a pu avoir lieu grâce à l'implication de nombreuses personnes.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur énergie pour aider à l'organisation et au bon déroulement de cette journée.



Un grand merci également à toutes les personnes présentes, venues partager ce moment avec les enfants, ainsi qu'aux parents pour leur participation et leur investissement tout au long de l'année.

Grâce à la mobilisation de chacun, cette fête restera un joli souvenir pour tous.

L'Amicale Laïque



Kermesse

L'école Jeanne d'Arc a organisé sa kermesse sur le thème de l'année, « Voyage dans le temps », dimanche 14 juin. Les maternelles ont présenté un spectacle qui a transporté les familles vers la période des dinosaures, puis l'époque médiévale. Les CP et CE1 ont présenté les chevaliers du Moyen Âge, et les CE2 et CM ont dansé sur les rythmes des années 80. Le spectacle s'est terminé par un flashmob avec tous les élèves. Aussi, des stands de divers jeux ont bien animé cette journée conviviale qui a marqué la fin d'année scolaire.



Classe découverte Puy du Fou

Les élèves CP-CE-CM sont partis 3 jours en classe découverte au Puy du Fou :

Jour 1 : Découverte du Château de Tiffauges + Haras de la Vendée.

Jour 2 : Journée au Puy du fou + Spectacle nocturne « Les Noces de Feu »

Jour 3 : Journée au Puy du fou



Sortie scolaire Château de Josselin/Parc de la Préhistoire



Les élèves de Maternelle ont fait leur sortie scolaire sur le thème de « L'Histoire » au Parc de la Préhistoire de Bretagne et au Château Médiéval de Josselin, au programme :

- découverte de l'univers du Seigneur de Rohan et visite du château.
- immersion au parc de la Préhistoire avec les dinosaures et l'homme préhistorique.



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 JUILLET 2026 A 19H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 8 juillet à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Georges LE FRANC (MAIRE).

Date de convocation : 1^{ER} juillet 2026

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Fanny PHILIPPE - M. Michel JOUAN Michel - Mme Véronique LE GALLO – M. Daniel HAMON (Adjoint) - Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Patrick DONNIO - Mme Charlène RIBEIRO – M. Alain LE FORESTIER - Mme Christelle BLANCHARD - M. Jean-Yves HILLION - Mme Astrid THIERRY - M. Vincent LEPAGE (Conseillers Municipaux).

Absents :

M. Samuel BRIAND donnant pouvoir à Mme Véronique LE GALLO
Mme Lyne MILBEO donnant pouvoir à M. Vincent LEPAGE

Ouverture de la séance à 19 heures 47

Secrétaire de séance : Mme Véronique LE GALLO

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du PV de la réunion du vendredi 5 juin 2026
- 2 - Fourniture et livraison des repas en liaison froide pour les restaurants scolaires et l'ALSH : résultat de la consultation
- 3 - SDE : devis pour la pose d'un mât - Rue des peupliers
- 4 - Demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par l'abattoir Loudéac Viandes SAS
- 5 - Ecole Mathurin Boscher : recours au contrat d'apprentissage à la rentrée de septembre 2026
- 6 - Archives communales : devis CDG 22 pour la mission de classement
- 7 - Délibération mandant le CDG 22 pour la mise en concurrence du contrat-groupe d'assurance statutaire
- 8 - Implantation d'une installation électrique sur les parcelles N°ZM 27 et 30 : convention
- 9 - EDEN Pizza : convention d'occupation temporaire du domaine public
- 10 - Club aéromodélisme : demande de subvention
- 11 - Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours
- 12 - CIAS Loudéac Communauté-Entente intercommunale des ALSH : désignation d'un(e) représentant(e)
- 13 - Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- 14 - Vente de matériels divers : tarification
- 15 - Contrat association école privée : versement année 2025-2026
- 16 - Questions diverses
- 17 - Informations diverses

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 5 juin 2026. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 5 juin 2026.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

2 - FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES ET L'ALSH : RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

Le marché pour la fourniture des repas en liaison froide pour les 2 restaurants scolaires et à l'ALSH arrive à expiration le 31/08/2026.

Le marché est un marché public de prestations de services. À ce titre, le cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS) en vigueur au jour de la signature du présent marché lui est applicable. Le marché est conclu à l'issue d'une procédure adaptée fondée sur les articles L2123-1 et R2122-8 du Code de la Commande Publique. Il est conclu pour une moyenne de **12 000 repas par an (environ 80 repas/jour)**. La Commission MAPA s'est réunie le 8 juillet 2026 à 19h pour procéder à l'attribution du marché. Le conseil municipal décide de retenir l'offre du CHCB à compter du 01/09/2026 avec 2 reconductions d'un an, sans que toutefois sa durée totale ne puisse excéder 4 ans aux conditions suivantes :

FOURNITURE REPAS	TARIF UNITAIRE HT
CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE	Pique nique : 3,70 € (adulte + mat. + élém.) Menu 4/5 composantes : 3,70 € (adulte + mat. + élém.) Stock tampon : 3,70 €

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 - SDE : DEVIS POUR LA POSE D'UN MAT RUE DES PEUPLIERS

Le Conseil Municipal valide la proposition du SDE pour un montant de 2 900 € TTC, dont une participation communale à hauteur de 1 745,37 € pour les travaux liés au remplacement du mât et de la lanterne.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PRÉSENTÉE PAR L'ABATTOIR LOUDEAC VIANDES SAS

Est soumise à consultation du public au titre de l'article L.181-10-1 du code de l'environnement, la demande d'autorisation environnementale, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, présentée par l'abattoir LOUDEAC VIANDE sas concernant la modernisation des installations et l'extension de la capacité d'abattage à 98 000 T/an. Ce projet est soumis à évaluation environnementale. Le conseil émet un avis favorable à la demande présentée par l'abattoir LOUDEAC VIANDE.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5 - ÉCOLE MATHURIN BOSCHER : RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Municipal décide de recourir au contrat d'apprentissage à l'école Mathurin Boscher et de conclure, du 1^{er} septembre 2026 au 2 juillet 2027, un contrat d'apprentissage pour la préparation du diplôme BAC PRO SAPAT (classe de 3^{ème} année).

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 - ARCHIVES COMMUNALES : DEVIS C.D.G. 22 POUR LA MISSION DE CLASSEMENT EN 2027

Le service archive itinérante du Centre de gestion, s'est rendue dans les locaux de la mairie le 11 mai dernier afin de proposer une mission de classement des archives communales. Aucun classement ni éliminations réglementaires n'ont été réalisés dans la commune.

L'objectif de cette intervention est double : administratif, pour faciliter les recherches de documents dont vos services ont besoin dans leur activité quotidienne, et patrimonial, afin de mettre le patrimoine archivistique de la commune à la disposition des chercheurs et du public en général. Par ailleurs, cette mission répond à l'obligation légale de bonne conservation des archives communales (art. 322-17 et 322-2 du Code pénal). Les frais de conservation des archives constituent, en effet, une dépense obligatoire pour les municipalités (art. L.2123-2 du Code général des collectivités territoriales).

L'état des lieux fait apparaître un total de **58 mètres linéaires environ d'archives**.

Étant donné le volume de documents à traiter, il apparaît que **158 heures (soit 20 jours)** de travail seraient nécessaires pour le traitement complet des archives : Le tri, le classement, l'analyse et le conditionnement des documents ; la réalisation d'un répertoire numérique détaillé, dans le respect des normes archivistiques, permettant les recherches et la consultation des archives

Le Conseil Municipal valide la mission proposée par le CDG 22 relative au classement des archives communales sur trois exercices budgétaires, pour un montant de 8 690 €.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - DÉLIBÉRATION MANDATANT LE CDG 22 POUR LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement des articles L.2113-6 et L.2113-7, des articles L.2124-1 et suivants, des articles R.2124-1 et suivants, des articles R.2161-1 et suivants, du Code de la commande publique, pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2027.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8 - IMPLANTATION D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE SUR LES PARCELLES N°ZM 30 ET 27 : CONVENTION

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de servitudes pour les parcelles ZM 27 et ZM 30 destinée à permettre l'installation des ouvrages électriques : 20 000 et 400 volts sur ces parcelles et autorise le maire à signer l'acte.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

9 - EDEN PIZZA : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention, à compter du 29/05/2026 pour une durée de 1 an. Le montant de la redevance annuelle est fixé à 3000 euros à la date de mise en service du distributeur de pizzas soit 250 € par mois.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10 - CLUB AÉROMODÉLISME : DEMANDE DE SUBVENTION

Lecture du courrier du Club d'aéromodélisme qui ne peuvent, suite aux problèmes d'interférence radio dues à l'installation de l'antenne relais, continuer leur activité sur le site « route de la Chèze ».

L'activité aura lieu sur un terrain privé et le propriétaire demande 300 euros de location annuelle.

Il n'y aura plus l'aide des services techniques pour l'entretien du terrain. De ce fait, le club sollicite la commune pour le versement d'une aide financière. Après un vote à main levée, le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Pour : 0	Contre : 13	Abstention : 2
----------	-------------	----------------

11 - DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du Conseil Municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Par ailleurs, le Correspondant Incendie et Secours informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Le Conseil Municipal désigne M. Alain LE FORESTIER (titulaire) et M. Jean-Yves HILLION (suppléant) Correspondants Incendie et secours de la Commune de Saint Barnabé.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

12 - CIAS LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - ENTENTE INTERCOMMUNALE DES A.L.S.H. : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Le CIAS assure la coordination des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur le territoire intercommunal. Dans ce cadre, une entente intercommunale a été créée réunissant les 12 gestionnaires ALSH du territoire de Loudéac Communauté ainsi que le CIAS. Ces structures travaillent ensemble afin de tendre vers une homogénéité de service d'accueil pour l'ensemble des familles du territoire. Pour ce faire, il convient de nommer les élus qui représenteront la commune dans le cadre des comités de pilotage organisés 1 à 3 fois dans l'année. Le conseil décide de nommer Mme Fanny PHILIPPE (titulaire) et Mme Véronique LE GALLO (suppléante) pour représenter la commune de Saint Barnabé.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

13 - ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le plan communal de sauvegarde (PCS) contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Même s'il n'est pas obligatoire pour une commune de notre taille, il est d'intérêt général et d'utilité publique de le mettre en œuvre et de l'intégrer au Plan Intercommunal de Sauvegarde de l'agglomération de Marne et Gondoire, car ce document constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de la gestion des situations de crise à l'échelle intercommunale. Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, le conseil approuve l'actualisation du plan communal de sauvegarde dit PCS au 08.07.2026

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

14 - VENTE DE MATÉRIEL DIVERS : TARIFICATION

Le Conseil Municipal approuve les tarifs comme suit pour la vente de matériel divers :

Table bois = 50 €uros l'unité -Panier de basket = 15 € l'unité -Petite Table = 10 euros l'unité

Bar Longueur 2,50 M = 20 € -Gradins=20 € l'unité - 2 Buts : 30 € l'unité -2 armoires=20 € l'unité

Bancs=15 € l'unité -Portes bois =20 € l'unité

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

15 - CONTRAT ASSOCIATION ECOLE PRIVÉE : VERSEMENT ANNÉE 2025-2026

Le Conseil Municipal fixe la participation financière de la Commune pour l'année 2025-2026 pour un montant de 42 402,00 €, réparti comme suit :

ELEVES	NOMBRE	MONTANT	TOTAL
-6 ans	16	1 617,00€	25 872,00 €
+ de 6 ans	29	570,00 €	16 530,00 €
TOTAL			42 402,00 €

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

16 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

17 - INFORMATIONS DIVERSES

■ Décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation :

Date	Tiers	Description	Montant TTC
05/06/2026	Lelièvre TP	Travaux sur cours d'eau : Coicovec/Biolo/Coetmeur/Bourgdio	17 494,80 €
05/06/2026	Solution Sanitaire Service	Location 1 sanitaire animation aéromodelisme école MB	144,00 €
08/06/2026	Flageul Hygiène	Moteur aspirateur autolaveuse salle sterenn	270,62 €
10/06/2026	Davenet	Travaux busage- Coicovec	1 566,00 €
22/06/2026	Launay	1 toile cour école Mathurin Boscher	1 325,40 €
23/06/2026	Sport nature	110 sièges pour tribunes football	1 789,56 €
24/06/2026	Cap Couleur	Peinture logement 4 rue jean moulin	12 621,00 €
30/06/2026	Fraboulet	Remplacement vitrage Foyer Social	756,00 €
30/06/2026	Cabinet Paturel	Prélèvement diagnostic Amiante école Mathurin B.	150,00 €
01/07/2026	Intersport	Tapis Gym école Mathurin Boscher	149,90 €
01/07/2026	Bretagne Motoculture	1 tondeuse therm. Honda	2 250,00 €
02/07/2026	Maître BARON Ionela	Droit de préemption- AC N°79	Ne préempte pas
07/07/2026	Serres du Mené	Plants hiver	287,10 €
07/07/2026	Signaux Girod	Panneaux zone 30	456,42 €

■ Agenda

- Prochain conseil municipal : mercredi 9/09/2026 à 19h30

15/08/2026	Rondes des Vallées-Départ et arrivée à Saint Barnabé
04/09/2026	Salle Sterenn - Forum des associations – De 16h30 à 20h00
06/09/2026	Comité des fêtes de Blanlin : Randonnées
16/09/2026	Comité des fêtes du bourg : randonnée dinatoire

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

COMITÉ DES FÊTES

Le 7 juin, le Trail de la Micheline a célébré sa 30e édition dans une ambiance conviviale et sportive. Cette épreuve désormais incontournable, a une nouvelle fois réuni de nombreux passionnés de course nature et de randonnée sur les chemins bocagers de Saint-Barnabé.

Pour cette édition anniversaire, plusieurs parcours étaient proposés aux participants : 6, 12 et 21 kilomètres ainsi que des randonnées accessibles à tous. Dès le matin, coureurs confirmés, amateurs et familles se sont retrouvés au départ dans une atmosphère chaleureuse, fidèle à l'esprit de l'événement.

Organisé par une équipe de bénévoles très investis, le Trail de la Micheline continue de séduire grâce à ses circuits variés, ses paysages verdoyants et son accueil apprécié des participants. Cette 30e édition confirme le succès grandissant de cette manifestation sportive devenue un rendez-vous important du calendrier local.

Un grand merci à Marie-Paule, à tous les bénévoles et au service technique pour le travail accompli durant l'année pour que cette manifestation soit une réussite.

Résultats Trail

6 kms

Femmes : 1^{ère} Anne-Lise GUILLAUME – 2^{ème} Stéphanie PERNETY – 3^{ème} Marie DENIS

Hommes : 1^{er} Charles MARIO – 2^{ème} Benoît LE BIHAN – 3^{ème} Corentin LE FUR

12 kms

Femmes : 1^{ère} Mathilde ROUILLÉ – 2^{ème} Cécile MACRON – 3^{ème} Dalila BOUCHENA

Hommes : 1^{er} Florian PINCEMIN – 2^{ème} Anthony BELLEC – 3^{ème} Théo BERRUYER

21 kms

Femmes : 1^{ère} Sarah LE MAITRE – 2^{ème} Annie LE GOFF – 3^{ème} Virginie MARTIN

Hommes : 1^{er} Guillaume DEFFEIN – 2^{ème} Eddy GUINIO – 3^{ème} Yanis KACI



UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Repas du 13 Juin 2026

L'association Un Saint-Barnabé parmi les Saint-Médard a organisé samedi 13 juin, son traditionnel repas grillades, à la salle Sterenn. L'apéritif était offert comme chaque année par la municipalité pour la Saint-Barnabé. Le repas grillades a rassemblé 145 convives, repas animé par l'équipe du cercle celtique Kreiz Breiz de Loudéac, qui, depuis de nombreuses années est invité et participe à cette journée où la Saint-Barnabé est mise à l'honneur.



Déplacement à Saint-Médard de Mussidan



Le 29ème rassemblement a eu lieu à Saint-Médard de Mussidan en Dordogne du 19 au 21 juin. Lors du marché des régions les galettes et crêpes ont connu un véritable succès. Diverses animations étaient proposées tout au long de la journée : danses régionales et visite guidée du domaine Caviar de Neuvic sur L'Isle avec dégustation commentée.

En 2027, le rassemblement se déroulera à Saint-Médard de Comminges (Haute Garonne) et en 2028 dans notre commune.



CYTOPATHIE A VIE

L'association Cytopathie à Vie a organisé son assemblée générale le samedi 27 juin.

Les membres du bureau ont fait le bilan des actions menées durant l'année écoulée et présenté les projets à venir.

La réunion a été l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes et les associations qui ont apporté leur aide et leur soutien financier. Grâce à cette mobilisation Fabien a pu recevoir un tricycle électrique en mars 2025 et des travaux ont été effectués en novembre 2025 dans la maison pour agrandir les portes et faciliter les déplacements de Fabien dans la maison.

Les prochains projets sont de financer un nouveau fauteuil roulant électrique pour Fabien ainsi que de financer un véhicule aménagé aux normes PMR.



L'association vous remercie encore pour votre engagement et votre soutien, et vous donne rendez-vous le **samedi 27 Octobre 2026** pour leur prochain repas à emporter salle Pascal Legay.

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Plus de 550 repas ont été distribués par la société de chasse de Saint-Barnabé samedi 6 juin.

Celle-ci est composée d'une vingtaine d'adhérents dont deux jeunes passionnés Antoine 18 ans et Thibault 16 ans qui représentent la future relève de la chasse locale.

Piégeurs agréés sur la commune

Merci de respecter le travail et le matériel (**ne pas ouvrir les cages**) des piégeurs agréés sur la commune.



VENELLES LOISIRS

Samedi 4 juillet, une cinquantaine de voisins se sont retrouvés en soirée pour le traditionnel jambon à l'os organisé par l'association Venelles Loisirs.

Une initiative qui témoigne d'une volonté de maintenir le lien social et qui permet aux nouveaux arrivants de se faire connaître et aux anciens habitants du quartier de se revoir et de parler des bons moments passer ensemble.



LECTURE POUR TOUS

Horaires d'ouverture

La bibliothèque est ouverte les :

mercredi 1er juillet de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30

vendredi 3 juillet de 16h30 à 17h30

samedi 4 juillet de 10h à 12h

samedi 11 juillet de 10h à 12h

samedi 18 juillet de 10h à 12h

samedi 25 juillet de 10h à 12h

FERMÉE au mois d'Août

Toute l'équipe des bénévoles de "LECTURE POUR TOUS" vous souhaite un très bel été et des lectures passionnantes.

Rendez-vous début septembre.



Tél. : 02.96.26.73.29

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Le Club Bruyères d'Arvor est fermé tout l'été ; seuls les joueurs de boules peuvent se retrouver tous les jeudis à partir de 14 h.

N'hésitez pas venez nous rejoindre !

Passez un bel été et prenez soin de vous.

Reprise du club le jeudi 10 septembre 2026

Le repas grillades **est reporté au jeudi 24 septembre.**



A.S.S.B. GYM

Reprise des cours le lundi 14 Septembre & mardi 15 Septembre 2026.

ÉCHIQUIER BARNABÉEN

Le dimanche 21 Juin, cinq membres de l'échiquier Barnabéen ont participé au tournoi de partie rapide de Ploërmel, il y avait 7 parties sur la journée avec comme cadence 15 minutes + 3 secondes / coup

Rappel de la distribution des points :

Victoire = 1 points

Égalité = 0,5 points

Défaite = 1 points

Voici nos résultats :

Tournoi principal :

- Lionel SIMON : 3,5/7

- François LE GALVIC : 3/7

Tournoi jeunes U8-U10 :

- Maya ZIDANE : 4/7, Maya est la 1ère Féminine de la catégorie U10

Tournoi Découverte :

- Driss ZIDANE : 4/7, Driss a terminé 3 ème du Tournoi Découverte

- Leila ZIDANE : 3/7, Lors du tournoi Découverte, Leila et Driss se sont affrontés et Leila a remporté la partie

Le vendredi 26/06 a été organisé le pot de fin d'année du club, le club reste toutefois partiellement ouvert cet été selon la disponibilité de chaque membre avant de reprendre pleinement en septembre.

A.S.S.B. FOOT



Suite à l'Assemblée Générale du 20 Juin dernier, voici la composition du bureau :

Président : Stéphane COUSIN

Vice-Président : André NICOLLE

Trésorière : Jennifer COUSIN

Secrétaire : Sarah COLLET

Secrétaire Adjoint : Frédéric MARTIN

Nous sommes à la recherche active de nouveaux talents pour la saison 2026/2027 pour notre équipe qui évolue en D3 et notre future équipe de D4 (si nombre de joueurs suffisant).

Contact sur la page Facebook : ASSB

André : 06.31.66.49.00

Prince : 06.60.07.03.79



Samedi 3 juillet, douze membres du Club Cyclo Vélo Loisir se sont rendus à Naizin pour une journée placée sous le signe du sport et de la convivialité. Les cyclistes ont parcouru un circuit d'environ 70 kilomètres à travers les routes de la campagne morbihannaise, dans une ambiance chaleureuse et sous une météo agréable.

Cyclistes et famille se sont ensuite retrouvés pour un pique-nique le midi à l'étang de Naizin et autour de grillades en soirée.



Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 8h, départ sur le parking de la salle Sterenn.

EVENEMENT SAMEDI 15 AOUT 2026

Notre club cyclo, « Vélo Loisir » accueillera le **SAMEDI 15 AOUT** le départ – arrivée de la première étape de la Ronde des Vallées avec un départ à 14h30.

Une course d'attente (Open 2 et 3) débutera à 13h pour 13 tours de circuit.

Vous trouverez le détail de cette étape sur la feuille intercalaire à l'intérieur de ce bulletin.

Venez nombreux encourager nos cyclistes.

Un écran géant installé sur la place de l'église vous permettra de suivre toute la course en direct.

Vous aurez également la possibilité de vous restaurer sur place (galettes-saucisses, crêpes...).

Le Futsal Club Barnabéen a clôturé sa saison sportive le **samedi 13 juin 2026**, à l'issue du dernier entraînement suivi de son Assemblée Générale, puis d'un moment convivial réunissant licenciés, parents, bénévoles et sympathisants.



Une saison dynamique et en progression

La saison 2025-2026 a été marquée par une belle évolution du club, avec une **augmentation de 25 % des effectifs**. Cette croissance témoigne de l'attractivité de l'association et de l'engagement de ses membres.

Sur le plan sportif, le club a franchi une étape importante en intégrant ses jeunes joueurs aux **plateaux et rencontres**, contribuant au développement de la pratique et de la formation.

Tout au long de l'année, plusieurs animations ont également rythmé la vie du club : apéritif de début de saison avec remise d'équipements, tournoi de futnet, galette des rois avec retransmission d'un match de l'Équipe de France, ainsi qu'une participation à la Fête du Muguet.

Une adaptation nécessaire pour les saisons à venir

À compter du **1er juillet 2026**, des travaux de rénovation de la salle omnisports de la commune débuteront, pour une durée prévisionnelle jusqu'à **décembre 2027**.

Durant cette période, le club devra adapter son organisation :

- L'école de futsal évoluera temporairement vers une **pratique football sur gazon**, au complexe sportif Pierre Rouxel
- La section bébé futsal sera maintenue en salle Jean Moulin ou au city stade selon les conditions météorologiques
- La section loisir et le tournoi de futnet seront **mis en pause** le temps des travaux

Le club reste mobilisé afin de garantir la continuité de ses activités malgré ce contexte particulier.

Remerciements

Le Futsal Club Barnabéen tient à remercier chaleureusement l'ensemble des **bénévoles, licenciés et parents** pour leur engagement tout au long de la saison.

Le club adresse également ses remerciements à la **municipalité de Saint-Barnabé** pour son soutien constant, tant financier que logistique, ainsi que pour la mise à disposition des équipements sportifs.

Le club aborde cette période de transition avec détermination, dans l'attente de retrouver à terme une salle rénovée au service de tous les sportifs de la commune.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la saison prochaine en flashant le QR code présent sur le flyer.

Celui qui ose, Gagne !



Annie-France Michel

vous propose une

Porte Ouverte

pour venir découvrir le

scrapbooking européen

.....

Exposition de différents travaux

à Saint Barnabé

le samedi 22 août

de 10h00 à 18h00

salle des lilas
rue du centre

Exposition de broderies d'art
de Lunéville

renseignements : Annie France Michel 06 79 79 35 68



Annonces commerciales



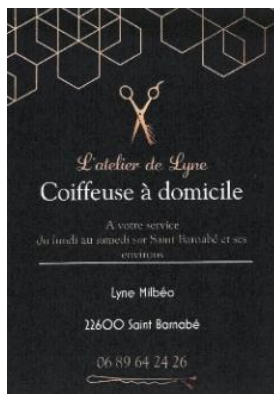
**Nouveau à Saint-Barnabé,
sur le parking de la salle omnisport.**

Eden pizza Express débarque à Saint-Barnabé

Distributeur automatique de pizzas artisanales et
distributeur automatique de boissons fraîches.

Des pizzas artisanales, élaborées à Plouguenast- Langast, pâte faite maison et garniture
avec des produits de qualité.





L'atelier de Lyne

VACANCES D'ÉTÉ

Du LUNDI 27 JUILLET au DIMANCHE 16 INCLUS

Reprise le lundi 17 Août

Tél. : 06.89.64.24.26.

Le P'tit Saint Bar • Tabac • FDJ

Anne-Laure vous accueille du

Mardi au Jeudi : 7h30 - 20h00

Vendredi : 7h30 - 22h30

Samedi : 8h30 – 20h30

Dimanche : 9h00 – 21h00

Fermeture hebdomadaire le LUNDI (à partir du 20 juillet)

Salle aménagée pour regarder la Coupe du Monde de football

Adresse : 4, rue Pierre Mendès France - 22600 Saint-Barnabé

☎ 06.68.57.34.27



LE GWENĚSTAN

Traiteur-Événementiel

📍 4 rue du centre à Saint-Barnabé 22600

☎ 02.96.67.15.83 ou 06.95.55.27.51

📌 Le GwenĚstan Traiteur-Événementiel en Bretagne

📷 le_gwenestan_traiteur_bretagne





Agenda

Du 06/07/26 au 31/07/2026		Accueil de Loisirs Sans Hébergement
15/08/2026	Rondes des Vallées	
04/09/2026	Forum des associations – De 16h30 à 20h00 – Salle Sterenn	
06/09/2026	Randonnées – Gare de Blanlin – A partir de 8h30 – Comité des fêtes de Blanlin	
09/09/2026	Conseil Municipal – 19h30 - Mairie	
19/09/2026	Rando dînatoire – Salle Pascal Legay – A partir de 18h – Comité des fêtes du bourg	

Membres de la commission Info :

Mme Véronique LE GALLO (Adjointe) - M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Astrid THIERRY – Christelle BLANCHARD – M. Vincent LEPAGE (Conseillers Municipaux).

Pliage :

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO – Carole LE FRANC - MM. Guy MACÉ (membres).

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme

